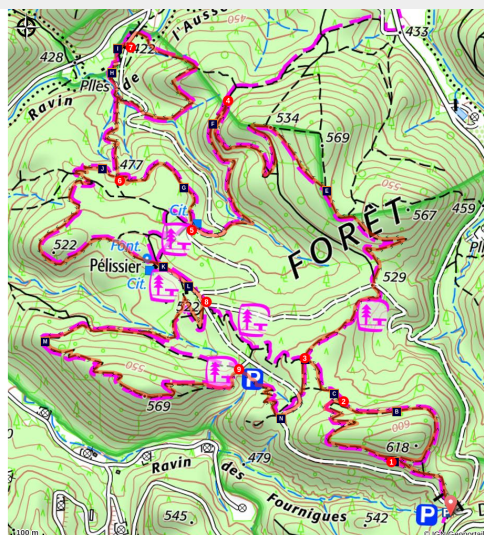


MANOSQUE - Les chemins de Pélicier

Manosque



Signalétique dédiée (©Eric Garnier - PNR Luberon)



Un concentré de biodiversité, au cœur de la forêt Domaniale. Une mise au vert parfaite !

« C'est ici que l'histoire de la forêt domaniale a commencé, puisque l'Etat a acheté les terrains avec le bâtiment du Château en 1899. À cette époque, les nombreuses essences poussant sur ces flancs n'existaient pas. Ces collines étaient très exploitées par l'Homme. Il faut imaginer l'endroit comme une ferme du début du XIXe s. avec de nombreuses zones agricoles, des vignes et des bêtes en pâturage. Aujourd'hui, la forêt domaniale de Pélicier est un petit coin du sud où règnent calme et quiétude ». Gérard Peyrotty, forestier à l'Office national des forêts.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 3 h 30

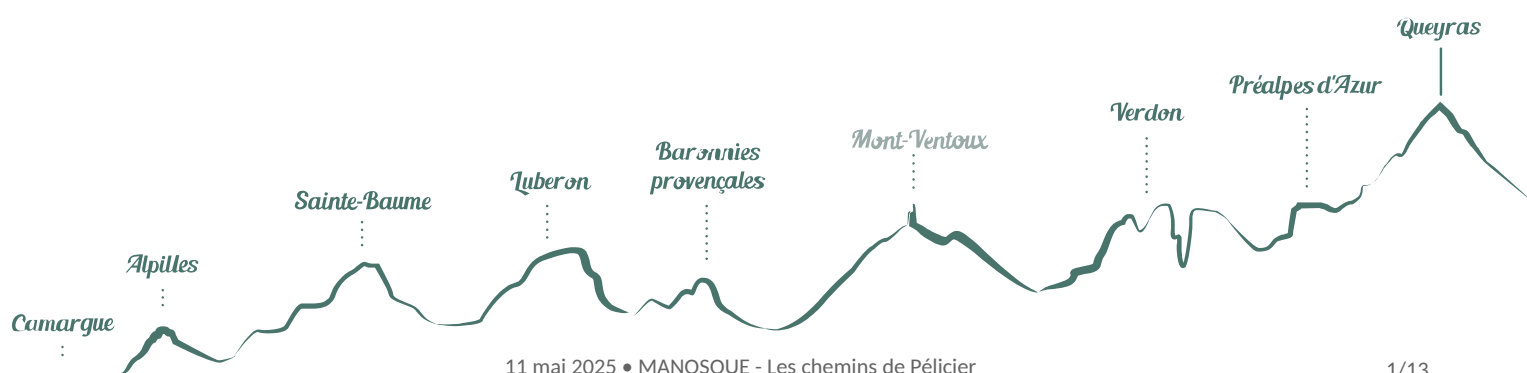
Longueur : 10.4 km

Dénivelé positif : 356 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore



Itinéraire

Départ : Parking sous le col de la Mort d'Imbert (face nord), Manosque

Arrivée : Parking sous le col de la Mort d'Imbert (face nord), Manosque

Balisage :  PR  PR local

Dos au parking situé, prendre le sentier en face. Franchir trois virages et poursuivre le sentier à flanc de colline.

1- Au premier croisement, virer à droite, direction "Chemin des Roches". Monter sur 100m, puis faire tranquillement le tour de la colline par son versant est, puis nord.

2- Au premier croisement, continuer de descendre à droite. Un peu plus bas poursuivre à droite.

3- Au carrefour, virer à droite direction "Chemin des Collines". Descendre tranquillement puis, en contrebas, traverser une piste et prendre 20 m plus loin le sentier à droite.

qui file 20m plus poursuivre le sentier légèrement. Gravier deux longues épingles, puis poursuivre tout droit. face à un croisement en Y, filer à gauche, et descendre. Franchir une grande épingle, puis 100 m plus loin poursuivre le sentier à droite. Franchir une grande épingle et continuer de descendre.

4- Au carrefour, bifurquer à gauche direction "Chemin des collines - Le Château". Suivre le sentier plus ou moins en balcon sur 600 m et déboucher sur une piste. L'emprunter à gauche et atteindre un carrefour près d'un point d'eau.

5- S'engouffrer à droite sur le sentier, direction "Chemin du Coucou". Avancer dans le sous-bois et franchir les sections humides par le cheminement en platelage.

6- Au carrefour, bifurquer à droite, direction "Chemin de l'Ausset". Descendre, passer deux virages puis filer tout droit au croisement de sentiers. Franchir une passerelle, puis une seconde. S'avancer ensuite vers la droite et déboucher sur une piste.

7- Emprunter la piste à gauche et 50 m plus loin, prendre le sentier à droite, direction "Chemin de l'Ausset". Gravier une section de sentier bien raide, franchir une épaule et redescendre de l'autre côté du versant. Traverser la piste et poursuivre le sentier en face. Au croisement suivant, virer à gauche et remonter le sentier déjà emprunté à l'aller dans le sens inverse.

6- Bifurquer à droite, direction "Chemin du Coucou". Gravier deux virages et déboucher sur un chemin, L'emprunter à gauche sur 50 m et prendre à droite le premier sentier. Monter, faire le tour d'une colline puis poursuivre tout droit. Passer devant le château de Pélicier, et poursuivre toujours tout droit jusqu'au bout de l'allée. Au croisement de piste, avancer 30 m à droite jusqu'au croisement suivant.

8- Prendre à droite, direction "Chemin du Serre". Descendre, passer un virage puis 100 m plus loin, poursuivre à gauche. Atteindre le ruisseau puis remonter sur le versant opposé. Au croisement suivant, filer à droite, direction "Chemin du Serre". 200 m plus loin, poursuivre le sentier à gauche. Atteindre une épaule et graver à gauche le sentier qui suit l'arrête. Franchir plusieurs virages et déboucher au sommet de la colline. Descendre versant opposé, franchir deux virages et atteindre une aire de retournement forestière.

9- Basculer à droite sur le sentier puis remonter le versant opposé du vallon. franchir plusieurs virages et atteindre une piste. L'emprunter à gauche puis, dans le premier virage, poursuivre le sentier en face. Filer tout droit.

3- Virer deux fois à droite, direction "Chemin des Roches - Les Fournigues", remonter tranquillement le sentier déjà emprunté à l'aller dans le sens inverse, et rejoindre ainsi le point 2.

2- Là, poursuivre à droite le joli sentier, graver plusieurs virages, passer l'épaule et continuer à flanc.

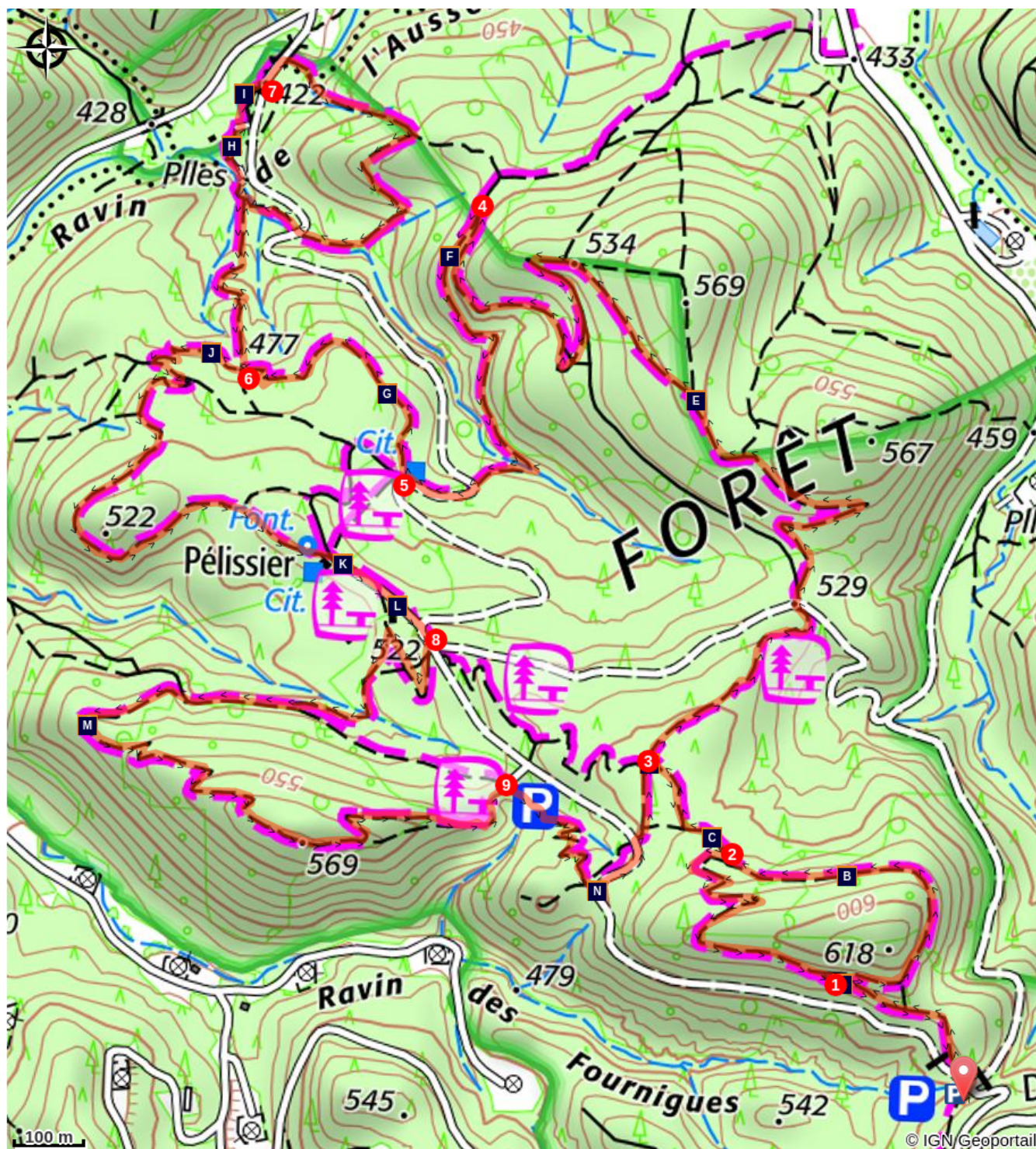
1- Poursuivre tout droit et rejoindre le parking et point de départ.

VARIANTES :

- possibilité d'écourter l'itinéraire en reliant directement le point 6 au point 8, et en évitant ainsi toute la boucle aval du "Chemin de l'Ausselet" (1,6 km et 140 m de dénivelé positif en moins).
- possibilité également d'écourter l'itinéraire, après le Château, en suivant tout droit la direction "Chemin des collines - Les Fournigues" et en évitant ainsi la boucle du "Chemin du Serre" (1,5 km et 100m de dénivelé positif en moins).

"Les Chemins de Pélicier" ont été créés par l'Office national des forêts (ONF Mansoque) et sont inscrits au Plan Départemental de la Randonnée des Alpes de Haute-Provence.

Sur votre chemin...



- | | |
|--|--|
|  Forêt de Pélissier, plantée et spontanée (A) |  L'écureuil (B) |
|  L'ONF et la forêt domaniale (C) |  L'ONF, une gestion durable et multifonctionnelle (D) |
|  Sacré diabolotin ! (E) |  Les arbres morts, source de biodiversité (F) |
|  Créer un sentier, un vrai savoir-faire (G) |  L'écrevisse à pattes blanches (H) |
|  Rivière de l'Ausset (I) |  Les fleurs vernales (J) |



Une maternité pour les chauves-souris (K)



Sous vos pieds, des hydrocarbures... (M)



Le Château de Pélicier et la RTM (L)



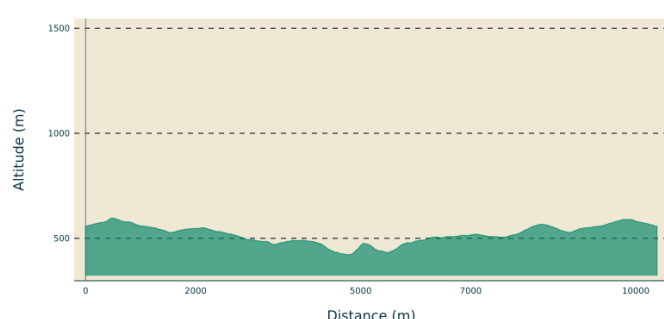
Un insecte sur une boule de m... (N)

Toutes les infos pratiques

⚠️ Recommandations

- Après le point 5 : passage sur platelage en bois, prudence de ne pas glisser en période de gel.
- Avant le point 7 : passerelles en bois, prudence de ne pas glisser en période de gel.
- Après le point 7 : section de sentier plus raide que sur le reste de l'itinéraire, attention à la pente !
- J'évite la cueillette des plantes sauvages, je préserve ainsi les espèces réglementairement protégées. J'évite d'écraser les insectes au sol et les laisse vivre et interagir entre micro-habitats.
- RISQUE INCENDIE. Le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les [conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers](#).

Profil altimétrique



Altitude min 422 m
Altitude max 596 m

Accès routier

À 10 min au nord de Manosque par la D5 en direction de Dauphin, col de La Mort d'Imbert.

Parking conseillé

Parking situé en versant nord, juste en dessous du col de La Mort d'Imbert, entre Manosque et Dauphin (D5).

Source



Office National des Forêts –
MANOSQUE

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional du Luberon



60, place Jean Jaurès, 84400 Apt

accueil@parcduluberon.fr

Tel : +33 (0)4 90 04 42 00

<https://www.parcduluberon.fr/>

OT Manosque

Place du Docteur Joubert, 04100 Manosque

accueil@manosque-tourisme.com

Tel : +33 (0)4 92 72 16 00

<http://www.ville-manosque.fr/n-ot/>

Sur votre chemin...



Forêt de Pélicier, plantée et spontanée (A)

La gestion de la forêt de Pélicier par l'Office national des forêts (ONF) valorise la ressource en bois et en herbe pour les troupeaux, la biodiversité et l'accueil du public. Les essences présentes naturellement comme le chêne et l'érable se mélangent aujourd'hui aux pins plantés au XIXe s. Ces pins sont destinés au bois d'oeuvre pour les plus beaux. Leur extension est contenue pour préserver les milieux ouverts pâturés, indispensables à la protection contre l'incendie et essentiels au maintien de la grande richesse écologique du massif.

Crédit photo : ©DR



L'écureuil (B)

L'automne est la saison où l'écureuil fait ses provisions qu'il enterre ici et là. Il ne pourra pas toutes le retrouver et participe ainsi à la dissémination des espèces. Sa nourriture est essentiellement composée de fruits secs tels que des cônes de pins, des glands et des noisettes. On peut parfois retrouver des cônes de pins grignotés sur le sol, comme trace de son passage.

Crédit photo : ©DR



L'ONF et la forêt domaniale (C)

Forêt artificielle plantée au XXe s. pour limiter l'érosion des sols, la forêt de Pélicier possède une faune et une flore variée et remarquable à protéger. C'est un des rôles de l'Office national des forêts (ONF) qui s'engage dans la mise en œuvre de stratégies nationales pour la biodiversité. Au-delà de sa mission de sensibilisation à la protection de l'environnement, l'ONF répond aux attentes diversifiées des publics (promeneurs, cavaliers, cyclistes...) en favorisant l'accès aux espaces naturels. L'aménagement de nombreux sites avec des équipements adaptés permet de redécouvrir la forêt, comme ici avec « Les chemins de Pélicier », ouverts au début des années 80 et régulièrement entretenus depuis.

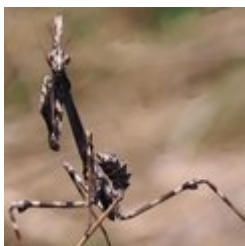
Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



L'ONF, une gestion durable et multifonctionnelle (D)

Jeune forêt de 120 ans, la forêt de Pélicier doit répondre à de nombreux usages et objectifs : production de bois, loisirs de nature, chasse, pâturage, protection contre les risques d'incendie, d'érosion et crues torrentielles, protection de la biodiversité. Pour cela, les forestiers de l'ONF gèrent et orientent la forêt au mieux de ses potentialités et de la multitude de services à rendre. Au fil des années, la forêt s'enrichit en feuillus, devient plus accueillante et gagne en naturalité et en biodiversité.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Sacré diablotin ! (E)

Petit insecte à mi-chemin entre le phasme et la mante religieuse, le diablotin est le stade larvaire de l'empuse pennée (*empusa pennata*). Son nom lui vient de la forme de sa tête en triangle prolongé d'un cône. Né à la fin de l'été, il passe l'hiver avec un régime austère à prendre le soleil immobile sur une branche. Au printemps, les diabolus chassent davantage, grossissent et deviennent peu à peu adultes. Ils gagnent ailes et longues antennes. Devenu empuse, ils s'accouplent en début d'été, pondent leurs œufs et meurent en fin d'automne.

Crédit photo : ©DR-Koichi Beltrando



Les arbres morts, source de biodiversité (F)

Avec leur bec droit les pics décortiquent l'écorce des arbres pour s'y nicher ou débusquer des insectes mangeurs de bois (xylophages). Le bruit des tambourinements lui permet aussi de communiquer. Dans le Luberon, le Pic épeiche (noir, blanc et ponctué de rouge) côtoie le Pic noir (aussi grand qu'une corneille). Véritables HLM pour une diversité d'oiseaux, insectes et chauves-souris, ces arbres âgés les accueillent dans les trous creusés par les pics, les fentes des branches, sous le lierre...

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Créer un sentier, un vrai savoir-faire (G)

Ici, vu la faible portance du sol et la forte hydromorphie (saturation régulière en eau), l'ONF a fait le choix d'un cheminement sur platelage bois. Ce type d'aménagement offre un réel confort d'usage et permet de minimiser l'impact direct sur le milieu engendré par le passage répété des promeneurs et randonneurs. Mais la lourdeur de sa mise en œuvre et l'ampleur du chantier, implique qu'il soit réservé à des secteurs associant à la fois un potentiel de fréquentation élevé et une forte sensibilité du milieu.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



L'écrevisse à pattes blanches (H)

Ressemblant à un petit homard, l'écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) mesure une dizaine de centimètres de long et sa couleur varie du bronze au brun avec une face ventrale pâle, surtout au niveau des pinces. Elle vit dans une eau d'excellente qualité, claire, peu profonde, et riche en oxygène et en calcium pour la construction de sa carapace. Très sensible à la détérioration de son biotope et sujette à la "peste des écrevisses" apportée par des écrevisses exotiques et invasives, sa survie est fragile.

Crédit photo : ©Aline Salvaudon - PNR Luberon



Rivière de l'Ausselet (I)

Dans le vallon de l'Ausselet, en contrebas de Pélissier, se trouvent des milieux humides de grande valeur écologique au cœur d'un massif soumis par ailleurs à des conditions très sèches. Ce secteur présente des espèces particulières liées aux mares, prairies et ruisseaux inscrites dans le programme de conservation européen Natura 2000. Ce sont par exemple des insectes rares et protégés comme la discrète libellule l'Agrion de Mercure, qui peuvent s'y développer grâce à une bonne qualité de ces eaux.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Les fleurs vernales (J)

On désigne généralement sous ce terme des plantes qui fleurissent tôt au printemps, souvent dans les forêts aux feuilles caduques, profitant ainsi de la lumière parvenant au sol lorsque les arbres n'ont pas encore leurs feuilles. L'Hépatique (*Hepatica nobilis*) aisément reconnaissable à ses feuilles trilobées et la Primevère acaule, « sans tige » (*Primula vulgaris*), voisine du Coucou (qui lui, possède une tige !), sont donc bien des fleurs vernales, emblématiques du premier printemps et si caractéristiques de nos forêts d'Europe tempérée.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Une maternité pour les chauves-souris (K)

Le château de Pélicier héberge plusieurs espèces de chauves-souris dont le Petit rhinolophe, espèce particulièrement menacée, ce qui lui vaut d'être protégée au niveau européen ! L'Office national des forêts, propriétaire du bâtiment, s'est engagé à les accueillir sur le long terme. Avec l'aide du Parc du Luberon et du Groupe chiroptères de Provence, des travaux ont été réalisés pour y favoriser leur présence et les naissances. Les scientifiques y assurent des suivis chaque année.

Crédit photo : ©Mathieu Berson - PNR Luberon



Le Château de Pélicier et la RTM (L)

La forêt de Pélicier a été créée de toute pièce au début du XXe s. dans le cadre de la politique de la Restauration des terrains en montagne (RTM) par des forestiers hébergés au « Château de Pélicier ». Engagée en France à partir de 1860, surtout en montagne, la RTM consiste à boiser des terrains en pente et à y réaliser des ouvrages afin de prévenir les effets de l'érosion : inondations, avalanches et glissements de terrain. Le Pin noir d'Autriche et le Cèdre de l'Atlas furent deux des espèces les plus utilisées en Provence.

Crédit photo : ©JB Letemple - Compagnie des Grands Espaces



Sous vos pieds, des hydrocarbures... (M)

C'est au cœur de l'anticlinal de Manosque qu'un énorme dôme de sel a été découvert par hasard. À défaut de pétrole, ce gisement de sel a été utilisé par les compagnies pétrolières pour y creuser des cavités étanches et y stocker des hydrocarbures liquides. Ce stockage souterrain, un des premiers sites européens par sa taille, est constitué de 28 cavités salines hautes comme la Tour Eiffel et larges comme l'Arc de Triomphe. En face on devine à travers bois l'un des sites de Géométhane.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Un insecte sur une boule de m... (N)

En chemin, on peut parfois croiser la route du bousier, alors qu'il cherche une bouse ou du crottin, dont il forme une boule qu'il roule jusqu'à un endroit favorable. Là, il creuse un trou pour enterrer sa boule et y pondre ses œufs. La larve se nourrit des excréments, l'adulte peut en manger aussi un peu par gourmandise. On distingue ce Coléoptère à ses ailes striées d'un noir aux reflets bleutés, à sa face inférieure métallisée et à ses antennes courtes terminées en massue.

Crédit photo : ©DR-naturepixel



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de



Avec l'aide technique de :

- Office National des Forêts –
MANOSQUE